DEGROUX
AVOCATS — LAW FIRM
BRUGÈRE

Communiqué / 26 novembre 2026

DEGROUX BRUGÈRE ACCOMPAGNE VIGIANS DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION D'AG2S

Le cabinet Degroux Brugère a conseillé le groupe Vigians, participation de Capital Croissance et spécialiste de la protection incendie, lors de l'acquisition d'AG2S. La société est reconnue pour son expertise en systèmes de sécurité incendie (SSI), en extinction automatique par gaz et en désenfumage et rejoint CLF Satrem, Amopsi et Sprinklab au sein du groupe.

Avec cette acquisition, Vigians renforce son positionnement multitechnique. Le groupe propose désormais une offre de services complète, de l'ingénierie à l'installation, jusqu'à la maintenance et à la formation. Ce rapprochement ouvre aussi de nouvelles perspectives de développement et de coopération entre les sociétés du groupe.

Spécialisé dans la protection incendie depuis plus de 35 ans, le groupe Vigians réunit désormais 380 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires annuel de 80 M€.

Augustin Fleytoux, Emilie Phalier et Sarra Messaoudi ont accompagné Vigians sur l'ensemble des aspects juridiques et transactionnels de cette opération. Marguerite Galois-Boyé et Adèle Breuil sont intervenues sur les aspects fiscaux.

Á propos de Degroux Brugère

Basé à Paris et à Luxembourg, notre cabinet propose un accompagnement sur-mesure grâce à une équipe d'environ 40 personnes, dont 9 associés, aux compétences transversales en matières transactionnelle (*private equity* et *corporate* /*M&A*), fiscale, contentieuse et de restructuration.

Nous privilégions une approche constructive et *business-oriented*, en considération des pratiques de marché, et conseillons les sociétés, leurs dirigeants et/ou leurs actionnaires, ainsi que les fonds d'investissements, dans toutes leurs opérations de cessions et acquisitions d'actifs et de participations, d'investissements, de LBO, de levées de fonds, ainsi que dans la mise en place de mécanismes d'intéressement.

https://www.degrouxbrugere.com